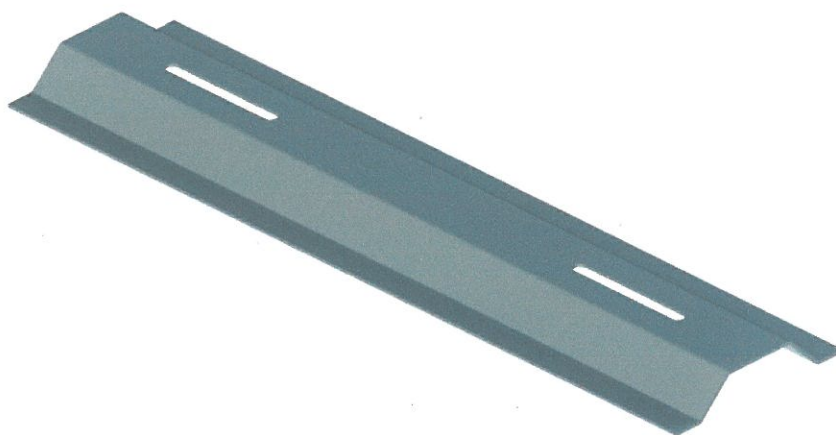




ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Plaque de fixation bardage



Le rapport d'essai atteste la validité de ce produit qui résiste à un effort statique de 6 kN pendant une durée de 3 minutes. Cet effort a été appliqué dans la direction préconisée par la norme, à raison de 3kN par montant.

Cet effort a été majoré d'une surcharge prenant en compte les contraintes liées aux ajouts d'éléments à l'échelle (palier, condamnation, système anti-intrusion). Cet effort supplémentaire a été estimé à 1kN (soit une masse d'environ 100kg).

L'échelle était reliée par 4 points de fixation et les deux plaques de fixations étaient espacées de 2500mm, fixées avec 8 rivets sur le bardage. La tôle de bardage en acier utilisée était placée à l'horizontale, et possédait une épaisseur de 0,5mm.

NF E 85-016

Éléments d'installations industrielles -
Moyens d'accès permanents - Échelles fixes

Les essais portent la référence ETU-R-2022-003

Fait à Saint Jean de Védas, le
03/02/2022

Florian DOMBEY
Ingénieur bureau d'études

Vincent SALLIER
Directeur technique